

Coalition Kazakhstan
c/o Aktion Finanzplatz Schweiz
Drahtzugstrasse 28
CH-4057 Basel

Bâle, 31 août 2005

S.E.
Madame la Conseillère fédérale
Micheline Calmy-Rey
Département fédéral des affaires étrangères
3003 Berne

Madame la Conseillère fédérale,

Permettez-nous par la présente d'attirer votre attention sur une affaire qui mériterait une intervention de la Confédération.

La coalition Kazakhstan, composée de différentes ONG suisses et kazakhs, a été fondée cette année dans le but de favoriser le retour au Kazakhstan des fonds kazakh actuellement bloqués sur des comptes suisses.

Depuis 1998, 120 millions de dollars américains en provenance du Kazakhstan sont bloqués sur des comptes genevois appartenant à de hauts fonctionnaires kazakhs et au ministère des finances du Kazakhstan. L'argent est bloqué en rapport à une demande d'entraide judiciaire de la part des Etats-Unis. Il s'agit vraisemblablement de pots-de-vin payés avec l'aide d'un intermédiaire américain lors de l'octroi de concessions d'exploitation de pétrole au Kazakhstan à des entreprises états-uniennes. Cet intermédiaire est maintenant accusé de corruption de fonctionnaires étrangers et d'autres délits. Une procédure est actuellement en cours contre lui devant une cour américaine. Celle-ci a proposé que les sommes bloquées soient versées au ministère des finances des Etats-Unis. La prochaine audience n'aura pas lieu avant janvier 2006.

Dans sa réponse à une interpellation du Conseiller national Remo Gysin (04.1093), le Conseil fédéral a déclaré qu'il n'avait pas à s'immiscer dans des procédures pénales en cours, mais

qu'il soutenait «les démarches qui seront prises par les autorités suisses, en accord avec leurs partenaires étrangers, dans le but d'éviter que d'éventuels pots-de-vin payés à des hauts responsables kazakhs ne puissent profiter à des fonctionnaires indécents.» (25.8.2004)

La coalition Kazakhstan soutient cette position de principe. Elle vous prie de l'informer si de nouveaux développements sont intervenus suite à la visite effectuée au Kazakhstan en juin dernier.

A notre avis, les fonds ne doivent pas être remis aux Etats-Unis. Ils ont été payés par les entreprises pétrolières pour le droit d'extraction, mais ont été détournés illégalement. Pour cette raison ils appartiennent au peuple du Kazakhstan et non au ministère des finances des Etats-Unis. L'argent devrait être versé au Kazakhstan afin de contribuer au développement de la société civile et à la promotion de la liberté d'expression.

C'est pourquoi nous vous serions très obligé si vous pourriez intervenir sur deux plans :

1. Plaider auprès des autorités états-uniennes pour que les sommes bloquées ne soient pas simplement confisquées au profit des Etats-Unis, mais puisse être mis à disposition du Kazakhstan.
2. Promouvoir la création d'un fonds ad hoc contrôlé par une autorité indépendante afin de garantir que les fonctionnaires corrompus ne profitent pas de ces sommes. Cette manière de faire a déjà fait ses preuves, notamment dans le cas de l'ex-chef des services secrets péruviens, Vladimiro Montesinos. Les sommes confisquées ont été rendues au Pérou et placées dans un fonds spécial. Des membres du gouvernement kazakh ont déjà signalé leur intérêt pour cette idée. Comme la prochaine audience n'aura pas lieu avant janvier, il est possible d'anticiper. C'est pourquoi nous vous demandons de soutenir cette idée d'un fonds géré par une autorité indépendante.

Veillez agréer, Madame la Conseillère fédérale, l'expression de nos sentiments distingués.

Stefan Howald
Aktion Finanzplatz Schweiz (AFP),
Basel

Alexandr Bossykh
International Economic Academy of Eurasia (IEAE),
Almaty

Cette lettre est soutenue de:

- Zauresh Battalova, membre du Sénat de la République de Kazakhstan
- Ludmila Zhulanova, président du "Public Committee Against Corruption", Astana
- Serikbolsyn Abdildin, membre du comité de direction "For a Fair Kazakhstan",
Almaty
- Tolen Tokhtassynov, membre du comité de direction "For a Fair Kazakhstan",
Semipalatinsk
- Nationalrat Remo Gysin, Vorstandsmitglied der Aktion Finanzplatz Schweiz, Basel
- Brigitte Anderegg, Solifonds, Zürich



SOLIFONDS

- Andreas Missbach, Erklärung von Bern, Zürich



ERKLÄRUNG VON BERN

- Jean-Claude Huot, déclaration de Berne, Lausanne



DÉCLARATION DE BERNE